

Comité exécutif du 29 juin 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue par vidéoconférence, le 29 juin 2020.

PRÉSENTS PAR

VIDÉOCONFÉRENCE : Mme Josée Néron, mairesse, M. Marc Bouchard, vice-président et MM. Raynald Simard, M. Jean-Marc Crevier et Carl Dufour, conseillers;

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Luc Desbiens, directeur de cabinet, M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 11 h 30, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 ASSOCIATIONS DES CENTRES-VILLES – AIDE FINANCIÈRE AUX PROJETS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

VS-CE-2020-481

CONSIDÉRANT la résolution VS-CM-2020-302 qui accorde un budget de 150 000 \$ en soutien aux associations des centres-villes dans le cadre de l'application du règlement VS-R-2020-63 concernant l'occupation et l'utilisation temporaire du domaine public de la Ville de Saguenay en lien avec la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que les associations des centres-villes ont reçu des subventions de soutien aux événements qui n'ont pas été utilisées en raison de la demande du gouvernement du Québec d'annuler les festivals et événements prévus au cours de l'été, en raison de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que les projets de vitalisation déposés par les associations des centres-villes ont été analysés par le comité aviseur des événements lors de la rencontre du jeudi 25 juin;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder un montant de 60 000 \$ à l'Association des centres-villes de Chicoutimi selon les modalités suivantes :

- Premier versement au montant de 50 000 \$, puisé à même le budget 1310100-29998 ;
- Dernier versement au montant de 6 000 \$, à la fin du projet, sur dépôt du rapport financier et du rapport d'activités ;
- Autorisation d'utiliser le montant de 4 000 \$ déjà versé pour l'évènement Je m'en racine et je me cultive pour le volet animation du projet de vitalisation des centres-villes;

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder un montant de 28 000 \$ à la Corporation du centre-ville d'Arvida selon les modalités suivantes :

- Premier versement au montant de 20 200 \$, puisé à même le budget 1310100-29998 ;
- Dernier versement au montant de 2 800 \$, à la fin du projet, sur dépôt du rapport financier et du rapport d'activités ;
- Autorisation d'utiliser le montant de 5 000 \$ déjà versé pour l'évènement Fête estivale d'Arvida pour le volet animation du projet de vitalisation des centres-villes;

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder un montant de 40 000 \$ à la Corporation du centre-ville de Jonquière selon les modalités suivantes :

- Premier versement au montant de 32 500 \$, puisé à même le budget 1310100-29998;

Comité exécutif du 29 juin 2020

- Dernier versement au montant de 4 000 \$, à la fin du projet, sur dépôt du rapport financier et du rapport d'activités ;
- Autorisation d'utiliser le montant de 3 500 \$ déjà versé pour l'évènement Challenge provincial de Crossfit pour le volet animation du projet de vitalisation des centres-villes;

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder un montant de 32 000 \$ à la Corporation du centre-ville de Kénogami selon les modalités suivantes :

- Premier versement au montant de 13 700 \$, puisé à même le budget 1310100-29998;
- Dernier versement au montant de 3 200 \$, à la fin du projet, sur dépôt du rapport financier et du rapport d'activités;
- Autorisation d'utiliser le montant de 15 100 \$ déjà versé pour l'évènement Kénogami en fête pour le volet animation du projet de vitalisation des centres-villes;

ET QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder un montant de 37 000 \$ à la Corporation du centre-ville de La Baie selon les modalités suivantes :

- Premier versement au montant de 13 900 \$, puisé à même le budget 1310100-29998;
- Dernier versement au montant de 3 700 \$, à la fin du projet, sur dépôt du rapport financier et du rapport d'activités;
- Autorisation d'utiliser le montant de 6 900 \$ déjà versé pour l'évènement La Fouart pour le volet animation du projet de vitalisation des centres-villes;
- Autorisation d'utiliser le montant de 12 500 \$ déjà versé pour l'évènement La Fouart, conditionnellement à la réalisation du projet de cinéma en plein air ou d'un autre projet d'animation.

Adopté à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 12 h 04.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sg